

Communiqué de presse

Ipsen : chiffre d'affaires du premier trimestre 2010

- **Ventes de médicaments en croissance de +6,2% à taux de change constant d'une année sur l'autre**
- **Forte croissance des médicaments de spécialité: +16,4 % à taux de change constant d'une année sur l'autre**
 - **Tous les médicaments de spécialité affichent une croissance à deux chiffres**
 - **Le poids de la médecine de spécialité dans les ventes de médicaments approche les deux-tiers**
 - **Croissance dynamique en Amérique du Nord : +35,3 % à taux de change constant d'une année sur l'autre**
- **Croissance soutenue en dehors des principaux pays d'Europe de l'Ouest : +12,9% à taux de change constant d'une année sur l'autre**
 - **Objectifs de ventes confirmés pour l'année 2010**

Paris (France), 3 Mai 2010 - Ipsen (Euronext: IPN) a publié aujourd'hui son chiffre d'affaires pour le premier trimestre 2010.

Chiffre d'affaires consolidé IFRS du premier trimestre 2010 (non audité)

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009	% Variation	% Variation hors effets de change
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONES GEOGRAPHIQUES				
Principaux pays d'Europe de l'Ouest	138,3	138,7	(0,2)%	(0,4)%
Autres pays d'Europe	65,6	50,8	29,1%	28,2%
Amérique du Nord	9,9	7,8	26,6%	35,3%
Reste du monde	52,3	54,5	(3,9)%	(4,4)%
Chiffre d'affaires Groupe	266,2	251,8	5,7%	5,6%
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DOMAINES THERAPEUTIQUES				
Médecine de spécialité	168,5	143,8	17,1%	16,4%
Médecine générale	89,5	98,9	(9,5)%	(9,0)%
Chiffre d'affaires total médicaments	258,0	242,8	6,3%	6,2%
Activités liées aux médicaments¹	8,2	9,0	(9,0)%	(9,5)%
Chiffre d'affaires Groupe	266,2	251,8	5,7%	5,6%

¹ Les Activités liées aux médicaments correspondent aux ventes de principes actifs et de matières premières (ex. extrait de Ginkgo Biloba, EGb 761[®]) et sont soumises à une forte volatilité d'un trimestre à un autre, rendant les comparaisons plus difficiles.

Commentant la performance du premier trimestre 2010, **Jean-Luc Bélingard, Président du Groupe Ipsen** a déclaré : « *La franchise de médecine de spécialité d'Ipsen démontre plus que jamais son potentiel de croissance et a franchi une nouvelle étape dans la mesure où elle représente désormais près des deux tiers des ventes totales de médicaments du Groupe. Nos trois domaines thérapeutiques ciblés, l'oncologie, la neurologie et l'endocrinologie, ont connu des taux de croissance à deux chiffres ce trimestre, respectivement de 11,4%, 23,3% et 16,0% hors effets de change. Dans ce contexte, le lancement de la formulation 6 mois de Décapeptyl® en France et prochainement en Europe ainsi que notre entrée sur le marché américain illustrée par le lancement récent de Dysport®, sont des étapes clés qui permettront au Groupe de poursuivre la croissance très dynamique de ses médicaments de spécialité.* » Jean-Luc Bélingard a ajouté : « *En parallèle et sur la même période, Ipsen a fortement valorisé son pipeline de Recherche et Développement, notamment grâce à plusieurs partenariats clés avec Inspiration en hématologie, Rhythm pour les désordres métaboliques, GTX en oncologie et Dicerna pour les molécules synthétiques de siARN.* » Jean-Luc Bélingard de conclure : « *Dans un avenir proche et en s'appuyant sur ces développements positifs, Ipsen continuera à faire progresser son excellent 'pipeline' en R&D, à optimiser sa présence en médecine générale et à renforcer l'organisation de sa R&D.* »

Revue du premier trimestre 2010

Les ventes consolidées du Groupe ont atteint 266,2 millions d'euros, en hausse de 5,7% d'une année sur l'autre.

Les ventes de médicaments ont atteint 258,0 millions d'euros, en hausse de 6,3% d'une année sur l'autre ou de 6,2% hors effets de change. Les **ventes en médecine de spécialité** ont progressé à un rythme soutenu, et tous les produits ont connu une croissance à deux chiffres. L'oncologie, l'endocrinologie et la neurologie ont crû, hors effets de change, de 11,4%, 23,3% et 16,0% respectivement sur la période. Les ventes en médecine de spécialité ont atteint 168,5 millions d'euros, en hausse de 17,1% sur la période et leur poids relatif représente désormais 65,3% des ventes totales de médicaments, contre 59,3% un an plus tôt. **Les ventes de produits de médecine générale** ont atteint 89,5 millions d'euros, en baisse de 9,5% sur la période, notamment en raison de la situation en France.

Les ventes dans les **principaux pays d'Europe de l'Ouest** se sont élevées à 138,3 millions d'euros, en légère diminution de 0,2% sur la période. Malgré un environnement concurrentiel durci, notamment dans le domaine de la médecine générale en France, les ventes ont été portées par les médicaments de spécialité. Les ventes dans cette région ont représenté 52,0% des ventes totales du Groupe, comparées à 55,1% un an plus tôt.

Le chiffre d'affaires généré dans les **Autres pays d'Europe** a atteint 65,6 millions d'euros, en hausse de 29,1% par rapport à un faible premier trimestre en 2009. La croissance a été portée notamment par une activité soutenue en Scandinavie, tandis que la situation dans certains pays de l'Europe de l'Est et de la Russie se redresse nettement comparée à un faible premier trimestre 2009. De ce fait, les ventes sur la région sont en forte croissance, représentant 24,7% des ventes consolidées du Groupe contre 20,2% un an plus tôt.

Le chiffre d'affaires généré en **Amérique du Nord** a atteint 9,9 millions d'euros, en hausse de 26,6% sur la période et en hausse de 35,3% hors effets de change, reflétant une croissance soutenue et dynamique de tous nos produits et notamment de Somatuline® en croissance de 51,9% hors effets de change. Dysport®, lancé fin 2009 dans l'indication thérapeutique, a généré des premières ventes commerciales au cours du premier trimestre, après une campagne de distribution d'échantillons réussie.

Les ventes générées dans les pays du **Reste du Monde** ont atteint 52,3 millions d'euros, en baisse de 4,4% hors effets de change. La région a été pénalisée par les changements de réglementation relatifs aux importations en Algérie intervenus fin 2009, qui ont affectées le cadencement des ventes locales, tandis qu'au Brésil, pour des raisons techniques, le premier trimestre 2009 constituait une base de comparaison élevée. De plus, la région a subi l'impact d'un ralentissement des ventes en Chine, notamment suite à la mise en œuvre progressive de l'*Essential Drug List*, affectant les volumes ainsi que la saisonnalité des ventes de Smecta®, qui pour l'instant ne participe pas à ce programme. Les

ventes dans le Reste du Monde ont représenté 19,7% des ventes consolidées du Groupe contre 21,6% un an plus tôt.

A propos d'Ipsen

Ipsen est un groupe biopharmaceutique de dimension mondiale, dont les ventes dépassent 1 milliard d'euros, et rassemble plus de 4 400 collaborateurs dans le monde. Sa stratégie de développement s'appuie, d'une part sur des médicaments de spécialité à forte croissance en oncologie, endocrinologie, neurologie et hématologie, et d'autre part sur une activité de médecine générale qui contribue notamment au financement de la recherche. Cette stratégie est également soutenue par une politique active de partenariats. Les centres de Recherche et Développement (R&D) d'Ipsen et sa plate-forme d'ingénierie des peptides et des protéines permettent au Groupe d'avoir un avantage compétitif. Près de 900 personnes ont pour mission la découverte et le développement de médicaments innovants au service des patients. En 2009, les dépenses de R&D ont atteint près de 200 millions d'euros, soit plus de 19% du chiffre d'affaires consolidé. Les actions Ipsen sont négociées sur le compartiment A d'Euronext Paris (mnémonique : IPN, code ISIN : FR0010259150). Ipsen est membre du SRD (« Service de Règlement Différé ») et fait partie du SBF 120. Le site Internet d'Ipsen est www.ipsen.com.

Avertissement

Les déclarations prospectives et les objectifs contenus dans cette présentation sont basés sur la stratégie et les hypothèses actuelles de la Direction. Ces déclarations et objectifs dépendent de risques connus ou non, et d'éléments aléatoires qui peuvent entraîner une divergence significative entre les résultats, performances ou événements effectifs et ceux envisagés dans ce communiqué. De plus, les prévisions mentionnées dans ce document sont établies en dehors d'éventuelles opérations futures de croissance externe qui pourraient venir modifier ces paramètres. Ces prévisions sont notamment fondées sur des données et hypothèses considérées comme raisonnables par le Groupe et dépendent de circonstances ou de faits susceptibles de se produire à l'avenir et dont certains échappent au contrôle du Groupe, et non pas exclusivement de données historiques. Les résultats réels pourraient s'avérer substantiellement différents de ces objectifs compte tenu de la matérialisation de certains risques ou incertitudes, et notamment qu'un nouveau produit peut paraître prometteur au cours d'une phase préparatoire de développement ou après des essais cliniques, mais n'être jamais commercialisé ou ne pas atteindre ses objectifs commerciaux, notamment pour des raisons réglementaires ou concurrentielles. Le Groupe doit faire face ou est susceptible d'avoir à faire face à la concurrence des produits génériques qui pourrait se traduire par des pertes de parts de marché. En outre, le processus de recherche et développement comprend plusieurs étapes et, lors de chaque étape, le risque est important que le Groupe ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un produit dans lequel il a investi des sommes significatives. Aussi, le Groupe ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais précliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du produit concerné, ou que les autorités réglementaires se satisferont des données et informations présentées par le Groupe. Le Groupe dépend également de tierces parties pour le développement et la commercialisation de ses produits, qui pourraient potentiellement générer des redevances substantielles; ces partenaires pourraient agir de telle manière que cela pourrait avoir un impact négatif sur les activités du Groupe ainsi que sur ses résultats financiers. Sous réserve des dispositions légales en vigueur, le Groupe ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou objectifs visés dans le présent communiqué afin de refléter les changements qui interviendraient sur les événements, situations, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont basées. L'activité du Groupe est soumise à des facteurs de risque qui sont décrits dans ses documents d'information enregistrés auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Pour plus d'informations :

Médias

Didier Véron

Directeur des Affaires Publiques et de la Communication

Tel.: +33 (0)1 58 33 51 16

Fax: +33 (0)1 58 33 50 58

E-mail: didier.veron@ipsen.com

Communauté financière

David Schilansky

Vice Président, Finances

Tel.: +33 (0)1 58 33 51 30

Fax: +33 (0)1 58 33 50 63

E-mail: david.schilansky@ipsen.com

Pierre Kemula

Directeur des Relations Investisseurs

Tel.: +33 (0)1 58 33 60 08

Fax: +33 (0)1 58 33 50 63

E-mail: pierre.kemula@ipsen.com

Facteurs de risques

Le Groupe exerce son activité dans un environnement qui connaît une évolution rapide et fait naître de nombreux risques dont certains échappent à son contrôle. Les risques et incertitudes présentés ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels le Groupe doit faire face et le lecteur est invité à prendre connaissance du Document de Référence 2009 du Groupe, disponible sur son site web (www.ipsen.com).

- Le Groupe dépend de la fixation du prix des médicaments et est exposé tant à des baisses potentielles des prix de certains de ces médicaments par les gouvernements ou organismes payeurs privés qu'à un retrait potentiel de la liste des médicaments remboursés par les autorités réglementaires compétentes des médicaments qu'il commercialise dans les pays où il opère. Le Groupe fait face de manière générale à des incertitudes quant à la fixation des prix de tous ses produits dans la mesure où les prix des médicaments ont fait l'objet, au cours des dernières années, de fortes pressions en raison de divers facteurs parmi lesquels la tendance des gouvernements ou organismes payeurs privés à baisser les prix ou les niveaux de remboursement voire à retirer de la liste des médicaments remboursés certains médicaments que le Groupe commercialise dans les pays où il opère ;
- Le Groupe dépend de tiers pour développer et commercialiser certains de ses produits, ce qui génère ou est susceptible de générer d'importantes redevances à son profit, mais les actions de ces tiers pourraient porter préjudice aux activités du Groupe. Le Groupe ne peut être certain que ses partenaires tiendront leurs engagements. A ce titre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de bénéficier de ces accords. Une défaillance d'un de ses partenaires pourrait engendrer une baisse imprévue de revenus. De telles situations pourraient avoir un impact négatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière ou ses résultats.
- Les résultats du Groupe pourraient ne pas atteindre les objectifs fixés si un produit apparaissant comme prometteur pendant les phases de développement ou après les essais cliniques n'est pas lancé ou lancé mais ne se vend pas pour des raisons concurrentielles ou réglementaires.
- Les concurrents du Groupe pourraient contrefaire ses brevets ou les contourner par des innovations dans la conception. Pour empêcher la contrefaçon, le Groupe peut engager des poursuites en contrefaçon qui sont onéreuses et consommatrices de temps. Il est difficile de contrôler l'usage non autorisé des droits de propriété intellectuelle du Groupe et celui-ci pourrait ne pas être en mesure d'empêcher l'appropriation illicite de ses droits de propriété intellectuelle.
- Le Groupe doit faire face ou est susceptible d'avoir à faire face à la concurrence (i) des produits génériques, notamment concernant les produits du Groupe qui ne sont pas protégés par des brevets comme Forlax[®] ou Smecta[®] par exemple (ii) de produits qui, bien que n'étant pas strictement identiques aux produits du Groupe ou n'ayant pas démontré leur bioéquivalence, ont obtenu ou sont susceptibles d'obtenir une autorisation de mise sur le marché pour des indications similaires à celles des produits du Groupe en vertu de la procédure réglementaire dite par référence bibliographique (usage médical bien établi) et ce avant l'expiration des brevets couvrant les produits qu'il exploite, notamment Tanakan[®]. Une telle éventualité pourrait entraîner pour le Groupe une perte de part de marché qui pourrait affecter le maintien de son niveau actuel de croissance de chiffre d'affaires ou de rentabilité. Pour éviter une telle éventualité ou en diminuer les conséquences, le Groupe pourrait initier des actions judiciaires à l'encontre des contrefacteurs à l'effet de protéger ses droits.
- Des tiers pourraient revendiquer le bénéfice de droits de propriété intellectuelle sur les innovations du Groupe. Le Groupe collabore avec de nombreux partenaires (universités et autres entités publiques ou privées) et échange avec eux différentes formes d'informations et de données en lien avec la recherche, le développement, la production et la mise sur le marché de ses produits. Malgré les précautions, notamment contractuelles, prises par le Groupe avec ces différents tiers, ces derniers (ou certains de leurs membres ou filiales) pourraient revendiquer la propriété intellectuelle des travaux réalisés par leurs employés ou tout autre droit de propriété intellectuelle en lien avec les produits du Groupe ou de ses molécules en développement.

- La stratégie du Groupe repose notamment sur l'acquisition de sociétés ou d'actifs facilitant l'accès à certains nouveaux marchés, projets de recherches, régions ou encore sur la réalisation de synergies avec certaines de ses activités existantes. Si les perspectives de croissance ou de rentabilité de ces actifs, ou encore les hypothèses retenues pour leur valorisation, venaient à changer de façon substantielle par rapport aux hypothèses initiales, le Groupe pourrait potentiellement se retrouver dans l'obligation d'ajuster la valeur de ces actifs dans son bilan, ce qui pourrait par là même affecter de manière négative ses résultats et sa situation financière.
- Dans certains pays dont l'équilibre financier est menacé par la crise et où le Groupe vend directement ses médicaments aux hôpitaux publics, celui-ci pourrait être confronté à des rabais ou au rallongement de ses délais de paiements, ou encore avoir des difficultés à recouvrer en totalité ses créances. En Grèce notamment, qui a représenté en 2009 environ 2% de son chiffre d'affaires consolidé et où les délais de paiements des hôpitaux sont particulièrement élevés, le Groupe surveille de près l'évolution de la situation. De façon plus générale, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de souscrire les montants d'assurance crédit qui lui seraient nécessaires pour se protéger contre les risques d'impayés de ses clients au niveau global. De telles situations pourraient affecter l'activité du Groupe, sa situation financière et ses résultats.
- Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué ou risque d'être impliqué dans un certain nombre de procédures administratives ou juridictionnelles. Des réclamations pécuniaires sont faites à l'encontre du Groupe ou sont susceptibles de l'être. Le principal litige pour lequel le Groupe est engagé concerne un contentieux initié en Louisiane (États-Unis) par l'Université de Tulane (Nouvelle Orléans, États-Unis) et un membre de cette faculté (ci-après collectivement "Tulane") à l'encontre de Biomeasure, une filiale du Groupe Ipsen (basée à Milford, MA, États-Unis) pour inexécution contractuelle et violation des droits d'invention de certains brevets relatifs à Taspoglutide, les droits de ce produit ayant été donnés en licence à Roche en juillet 2006. Le Groupe examine avec ses avocats les suites à donner à cette action. Si la position de Tulane venait à prévaloir malgré les arguments d'Ipsen à l'encontre de ces allégations, Ipsen pourra être contraint à verser à Tulane des redevances et/ou autres paiements correspondant à des droits de propriété intellectuelle.

Evènements récents

Au cours du premier trimestre 2010, les faits marquants incluent :

- En janvier 2010, Ipsen et Inspiration Biopharmaceuticals ont conclu un partenariat pour créer une franchise de premier plan dans le domaine de l'hémophilie.
- Depuis février 2010, la formulation 6 mois de Décapeptyl[®], triptoreline 22,5 mg, est commercialisée en France suite au feu vert donné en novembre 2009 par les autorités réglementaires européennes dans le cadre d'une procédure décentralisée pour le traitement du cancer localement avancé ou métastatique de la prostate dans neuf pays.
- Le 5 Mars 2010, Ipsen et Menarini, ont annoncé le lancement d'Adenuric[®] (febuxostat) en France, qu'ils vont co-promouvoir. D'autres lancements sont prévus prochainement par Menarini, notamment au Royaume-Uni, en Allemagne et en Irlande.
- Le 12 mars 2010, Ipsen et Rhythm Pharmaceuticals (Rhythm), entreprise de biotechnologie développant des peptides à visée thérapeutique pour les maladies métaboliques, ont conclu un accord de licence pour des peptides thérapeutiques ciblant l'obésité, les maladies métaboliques et les troubles gastro-intestinaux. Selon les termes de l'accord, Ipsen a accordé à Rhythm la licence mondiale exclusive des droits de recherche, de développement et de commercialisation pour ses programmes sur la mélanocortine et sur la ghréline, issus de la recherche d'Ipsen.
- Le 15 mars 2010, Ipsen a annoncé le démarrage de deux études cliniques internationales de phase II destinées à évaluer l'efficacité et la tolérance du BIM 23A760 chez deux groupes de patients, l'un souffrant d'un syndrome carcinoïde dû à des tumeurs neuroendocriniennes, l'autre d'acromégalie.
- Le 23 mars 2010, Ipsen et GTx, Inc. ont annoncé l'extension de leur partenariat pour le développement et la commercialisation du torémifène 80 mg pour la réduction des fractures chez les hommes atteints d'un cancer avancé de la prostate sous hormonothérapie anti-androgénique (androgen deprivation therapy, ADT) et du torémifène 20 mg pour la prévention du cancer de la

prostate chez les patients présentant un risque élevé de lésions néoplasiques intraépithéliales prostatiques de haut grade (HGPIIN).

- Le 24 mars 2010, Ipsen a annoncé avoir été informé que son actionnaire majoritaire, Mayroy, avait placé auprès d'investisseurs institutionnels 4 029 979 actions représentant approximativement 4,8 % du capital du Groupe.
- Le 29 mars 2010, Ipsen a annoncé que son Document de Référence 2009 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
- Le 30 mars 2010, Ipsen et Dicerna Pharmaceuticals, Inc., (Dicerna), ont annoncé la signature d'un accord de partenariat de recherche exclusif afin d'associer leurs expertises en matière de recherche sur les molécules de siARN substrats de Dicer (DsiARN) et l'ingénierie des peptides. Les entreprises vont développer de nouveaux conjugués à partir des molécules DsiARN de Dicerna et des vecteurs peptidiques d'Ipsen dans les domaines thérapeutiques de l'oncologie et de l'endocrinologie.

Les gouvernements européens continuent d'appliquer différentes mesures afin de réduire la croissance des dépenses de santé publique. Dans ce contexte, 2010 voit l'accélération de nouvelles mesures, ce qui pourrait affecter les ventes et la profitabilité du Groupe en 2010 et au delà.

Les pays les plus touchés par la crise tels que la Roumanie, la République Tchèque et la Grèce ont annoncé des diminutions de prix drastiques sur la base des prix de référence internationaux, en s'alignant sur les prix européens les plus bas. La Roumanie a augmenté de 8% sa taxe sur les ventes de médicaments tandis que la République Tchèque et la Grèce ont annoncé leur intention de limiter le niveau de remboursement des différentes classes thérapeutiques. D'autres pays d'Europe de l'Ouest, moins touchés par la crise, ont également annoncé des mesures restrictives. Les Pays-Bas ont revu leur référencement de prix amenant des baisses de 20% à 45% pour les produits d'Ipsen, l'Irlande a instauré une taxe de 4% sur les ventes de médicaments, et l'Allemagne a augmenté sa taxe sur les ventes de 6% à 16%. L'Espagne quant à elle, recherchant une diminution de 10% de sa facture de santé, a décidé une diminution de 30% du prix des produits pour lesquels un générique ou un biosimilaire est commercialisé dans au moins un autre pays européen. En France, certains médicaments, dont Tanakan[®] dont le Service Médical Rendu a été évalué comme « faible » ou « insuffisant » par la *Haute Autorité de Santé* ont vu leur taux de remboursement diminué de 35% à 15% le 16 avril 2010.

Comparaison des ventes consolidées des premiers trimestres de 2010 et 2009 :

Répartition géographique du chiffre d'affaires

Pour les premiers trimestres 2010 et 2009, la répartition géographique du chiffre d'affaires du groupe se présente comme suit :

(en millions d'euros)	2010	2009	% Variation	% Variation à taux de change constant
France	75,8	78,2	(3,2)%	(3,2)%
Espagne	15,8	15,2	3,7%	3,7%
Italie	20,2	18,8	7,4%	7,4%
Allemagne	16,5	16,5	(0,2)%	(0,2)%
Royaume-Uni	10,1	9,9	2,3%	0,1%
Principaux pays d'Europe de l'Ouest	138,3	138,7	(0,2)%	(0,4)%
Autre pays d'Europe	65,6	50,8	29,1%	28,2%
Amérique du Nord	9,9	7,8	26,6%	35,3%
Asie	27,7	28,7	(3,6)%	(2,3)%
Autres pays du reste du monde	24,6	25,7	(4,3)%	(6,6)%
Reste du Monde	52,3	54,5	(3,9)%	(4,4)%
Chiffre d'affaires Groupe	266,2	251,8	5,7%	5,6%
dont: Chiffre d'affaires total médicaments	258,0	242,8	6,3%	6,2%
Activités liées aux médicaments	8,2	9,0	(9,0)%	(9,5)%

Au premier trimestre 2010, les ventes dans les **principaux pays d'Europe de l'Ouest** se sont élevées à 138,3 millions d'euros, en légère diminution de 0,2% sur la période (premier trimestre 2009, 138,7 millions d'euros). Le dynamisme des ventes des produits de médecine de spécialité en France, Italie, Allemagne et Espagne n'a pu compenser les conséquences du durcissement de l'environnement concurrentiel, notamment en France dans le domaine de médecine générale. A la fin du premier trimestre 2010, les ventes dans cette région ont représenté 52,0% des ventes totales du Groupe, comparées à 55,1% un an plus tôt.

France – Au premier trimestre 2010, le chiffre d'affaires a atteint 75,8 millions d'euros, en baisse de 3,2% sur la période (premier trimestre 2009, 78,2 millions d'euros), malgré la bonne performance de Somatuline[®], NutropinAq[®] et Décapeptyl[®], suite au lancement de la nouvelle formulation 6 mois en février. Ces bonnes performances ont été plus que compensées par la baisse des ventes des produits de médecine de ville, notamment de Forlax[®] après le lancement d'un concurrent générique en mars 2009, de Smecta[®], suite à la faible épidémie de gastro-entérite, et de Tanakan[®], suite à l'annonce de la baisse du taux de remboursement (de 35% à 15% sur l'ensemble de la classe thérapeutique). Le poids de la France dans les ventes consolidées du groupe continue de décroître, et représente désormais 28,5% des ventes totales du Groupe, contre 31,1% un an plus tôt.

Espagne – Au premier trimestre 2010, le chiffre d'affaires a atteint 15,8 millions d'euros, en hausse de 3,7% sur la période (premier trimestre 2009, 15,2 millions d'euros), porté par la croissance à deux chiffres de Somatuline[®] et Increlex[®], en dépit du ralentissement des ventes de Décapeptyl[®] dans l'attente du lancement de sa nouvelle formulation 6 mois. Les ventes en Espagne ont représenté 5,9% des ventes totales du Groupe contre 6,0% un an plus tôt.

Italie – Au premier trimestre 2010, le chiffre d'affaires a atteint 20,2 millions d'euros, en hausse de 7,4% sur la période (premier trimestre 2009, 18,8 millions d'euros), tiré par la bonne performance de Somatuline[®], Décapeptyl[®] et Increlex[®]. Le poids de l'Italie dans les ventes consolidées du Groupe est resté stable à 7,6% des ventes totales du Groupe, contre 7,5% un an plus tôt.

Allemagne – Au premier trimestre 2010, le chiffre d'affaires a atteint 16,5 millions d'euros, en baisse de 0,2% sur la période (premier trimestre 2009, 16,5 millions d'euros). La forte croissance des ventes portée par les solides performances de Décapeptyl[®], NutropinAq[®], Somatuline[®] et Increlex[®] a été neutralisée par une importante baisse des ventes de Dysport[®], en raison principalement du transfert de ses ventes dans l'indication esthétique au partenaire du Groupe, Galderma, dans le contexte du lancement d'Azzalure[®] dans ce pays. Au premier trimestre 2010, les ventes en Allemagne ont représenté 6,2% des ventes totales du Groupe contre 6,6% un an plus tôt.

Royaume-Uni – Au premier trimestre 2010, les ventes ont atteint 10,1 millions d'euros, en hausse de 2,3% sur la période (premier trimestre 2009, 9,9 millions d'euros), ou en hausse de 0,1% hors effets de change. Les bonnes performances des ventes des produits de spécialité ont été totalement compensées par le transfert à Galderma des ventes de Dysport[®] dans l'utilisation esthétique, dans le contexte du lancement d'Azzalure[®] dans ce pays. Au premier trimestre 2010, le Royaume-Uni a représenté 3,8% des ventes totales du Groupe contre 3,9% en 2009.

Au premier trimestre 2010, le chiffre d'affaires généré dans les **Autres pays d'Europe** a atteint 65,6 millions d'euros, en hausse de 29,1% sur la période (en hausse de 28,2% hors effets de change), porté notamment par une croissance soutenue en Scandinavie, tandis que la situation dans certains pays de l'Europe de l'Est et de la Russie s'est redressée, par rapport au faible niveau de ventes atteint dans cette région au premier trimestre 2009. De ce fait, au premier trimestre 2010, les ventes sur la région ont été en forte croissance, représentant 24,7% des ventes consolidées du Groupe contre 20,2% un an plus tôt.

Au premier trimestre 2010, le chiffre d'affaires généré en **Amérique du Nord** a atteint 9,9 millions d'euros, en hausse de 26,6% sur la période ou de 35,3% hors effets de change, reflétant une croissance soutenue et dynamique de tous les produits commercialisés par le Groupe. La croissance de Somatuline[®] sur la période s'est élevée à 51,9% hors effets de change. Les ventes de Dysport[®], lancé fin 2009 pour le traitement du torticolis spasmodique, n'ont représenté sur le trimestre qu'un montant limité, après le succès plus important que prévu de la campagne d'échantillonnage menée par le Groupe, traduisant l'intérêt des médecins pour le produit. Les ventes en Amérique du Nord ont représenté 3,7% des ventes consolidées du Groupe contre 3,1% un an plus tôt.

Les ventes générées dans les pays du **Reste du Monde** ont atteint 52,3 millions d'euros, en baisse de 4,4% hors effets de change. La région a été pénalisée par les changements de réglementation relatifs aux importations en Algérie intervenus fin 2009, qui ont affectés le cadencement des ventes locales, tandis qu'au Brésil, pour des raisons techniques, le premier trimestre 2009 constituait une base de comparaison élevée. De plus, la région a été affectée par un ralentissement des ventes en Chine, notamment suite à la mise en œuvre progressive de l'*Essential Drug List*, affectant les volumes ainsi que la saisonnalité des ventes de Smecta[®], qui pour l'instant ne participe pas à ce programme. Les ventes dans les pays du Reste du Monde ont représenté 19,6% des ventes consolidées du Groupe contre 21,6% un an plus tôt.

Ventes par domaines thérapeutiques et par produits

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires par domaines thérapeutiques pour les premiers trimestres de 2010 et 2009 :

(en millions d'euros)	2010	2009	% Variation	% Variation à taux de change constant
Oncologie	68,4	61,4	11,5%	11,4%
<i>dont Decapeptyl®</i>	68,4	61,4	11,5%	11,4%
Endocrinologie	57,9	46,8	23,8%	23,3%
<i>dont Somatuline®</i>	40,7	32,4	25,7%	24,5%
<i>NutropinAq®</i>	11,4	9,3	21,5%	20,2%
<i>Increlex®</i>	5,8	4,7	24,2%	31,2%
Neurologie	42,1	35,7	18,2%	16,0%
<i>dont Dysport®</i>	40,8	34,6	17,9%	15,5%
<i>Apokyn®</i>	1,3	1,1	26,8%	35,6%
Médecine de spécialité	168,5	143,8	17,1%	16,4%
Gastroenterologie	43,9	52,0	(15,7)%	(14,7)%
<i>dont Smecta®</i>	25,2	29,5	(14,9)%	(13,0)%
<i>Forlax®</i>	9,3	12,8	(27,3)%	(27,4)%
Troubles cognitifs	23,5	25,7	(8,6)%	(8,6)%
<i>dont Tanakan®</i>	23,5	25,7	(8,6)%	(8,6)%
Cardiovasculaire	18,1	18,1	0,0%	0,0%
<i>dont Nisis® and Nisisco®</i>	13,7	12,6	8,9%	8,9%
<i>Ginkor Fort®</i>	3,2	3,8	(15,8)%	(15,8)%
Autres produits de médecine générale	4,0	3,1	30,0%	30,0%
<i>dont Adrovanse™</i>	3,2	2,2	47,9%	47,9%
Médecine générale	89,5	98,9	(9,5)%	(9,0)%
Chiffre d'affaires total médicaments	258,0	242,8	6,3%	6,2%
Activités liées aux médicaments	8,2	9,0	(9,0)%	(9,5)%
Chiffre d'affaires Groupe	266,2	251,8	5,7%	5,6%

Au premier trimestre 2010, les ventes en **médecine de spécialité** ont atteint 168,5 millions d'euros, en hausse de 17,1% sur la période (premier trimestre 2009, 143,8 millions d'euros) soit une augmentation de 16,4% hors effets de change. L'oncologie, l'endocrinologie et la neurologie ont crû de 11,4%, 23,3% et 16,0% à taux constant respectivement sur la période. Le poids des ventes des produits de spécialité a fortement progressé, représentant désormais 63,3% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, contre 57,1% un an plus tôt.

En oncologie, les ventes de **Decapeptyl®** ont atteint 68,4 millions d'euros au premier trimestre 2010, en hausse de 11,5% sur la période, avec une croissance solide en France – suite au lancement de la nouvelle formulation 6 mois – en Allemagne, et en Chine, où le premier trimestre 2009 avait été relativement faible. La performance du premier trimestre 2010 est à comparer au faible niveau des ventes du premier trimestre 2009, notamment en Russie et Pologne, fortement pénalisés par la perturbation des circuits de distribution, consécutive aux dévaluations des devises locales dans un contexte de crise financière. Au premier trimestre 2010, les ventes en oncologie ont représenté 25,7% des ventes totales du groupe contre 24,4% un an plus tôt.

En endocrinologie, les ventes ont atteint 57,9 millions d'euros au premier trimestre 2010, en hausse de 23,8% sur la période (premier trimestre 2009, 46,8 millions d'euros), et en hausse de 23,3% hors effets de change, reflétant la bonne performance de tous les produits. Au premier trimestre 2010, les ventes en endocrinologie ont représenté 21,8% des ventes totales du Groupe contre 18,6% un an plus tôt.

Somatuline® – Au cours du premier trimestre 2010, le chiffre d'affaires a atteint 40,7 millions d'euros, en hausse de 25,7% sur la période (premier trimestre 2009, 32,4 millions d'euros), et en hausse de 24,5% hors effets de change, porté par la forte croissance des volumes en France et en Pologne. Aux Etats-Unis, la bonne performance de Somatuline® a continué, les ventes augmentant de 41,1% sur la période et de 50,8% hors effets de change, atteignant une part de marché supérieure à 20% sur le trimestre¹.

NutropinAq® – Au premier trimestre 2010, le chiffre d'affaires a atteint 11,4 millions d'euros, en hausse de 21,5% sur la période (premier trimestre 2009, 9,3 millions d'euros), et en hausse de 20,2% hors effets de change, tiré par de solides performances en Allemagne, France et Autriche, où le médicament est promu conjointement avec Increlex®.

Increlex® – Au premier trimestre 2010, les ventes ont atteint 5,8 millions d'euros, en hausse de 24,2% sur la période (premier trimestre 2009, 4,7 millions d'euros), et en hausse de 31,2% hors effets de change. Aux Etats-Unis, la croissance d'Increlex® continue d'être portée par le recrutement de nouveaux patients : fin février 2010, 890 patients étaient traités sous Increlex® contre 753 un an plus tôt.

En neurologie, le chiffre d'affaires a atteint 42,1 millions d'euros au premier trimestre 2010, en hausse de 18,2% sur la période (premier trimestre 2009, 35,7 millions d'euros), et en hausse de 16,0% hors effets de change. Les ventes en neurologie ont représenté 15,8% des ventes totales du Groupe contre 14,2% un an plus tôt.

Dysport® – Au premier trimestre 2010, le chiffre d'affaires a atteint 40,8 millions d'euros, en hausse de 17,9% sur la période (premier trimestre 2009, 34,6 millions d'euros), et en hausse de 15,5% hors effets de change, porté notamment par une forte croissance en Russie, Turquie, Pologne et Australie, en partie compensée par les conséquences du lancement d'Azzalure® par Galderma en Allemagne, France et Royaume-Uni dans l'indication esthétique. Les ventes au Brésil avaient quant à elles bénéficié au premier trimestre 2009 d'un effet de stockage technique favorable. Les ventes de Dysport®, lancé fin 2009 pour le traitement du torticolis spasmodique, n'ont représenté sur le trimestre qu'un montant limité, après le succès plus important que prévu de la campagne d'échantillonnage menée par le Groupe, traduisant l'intérêt des médecins pour le produit.

Apokyn® – Au premier trimestre 2010, les ventes ont atteint 1,3 millions d'euros aux Etats-Unis, en hausse de 26,8% comparé à la même période en 2009, ou de 35,6% hors effets de change.

Au premier trimestre 2010, les ventes de produits de **médecine générale** ont atteint 89,5 millions d'euros, en baisse de 9,5% sur la période (premier trimestre 2009, 98,9 millions d'euros), et en baisse de 9,0% hors effets de change, principalement en raison de la situation en France. Au premier trimestre 2010, le poids relatif des ventes de produits de médecine générale en France s'est établi à 52,7% contre 54,8% un an plus tôt, alors qu'en parallèle le poids relatif des ventes des produits médecine générale dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a fortement baissé, et a représenté 33,6% sur la période, contre 39,3% un an plus tôt.

En gastroentérologie, les ventes se sont élevées à 43,9 millions d'euros au premier trimestre 2010, en baisse de 15,7% sur la période (premier trimestre 2009, 52,0 millions d'euros), et en baisse de 14,7% hors effets de change.

Smecta® – Au premier trimestre 2010, les ventes ont atteint 25,2 millions d'euros, en baisse de 14,9% sur la période (premier trimestre 2009, 29,5 millions d'euros), et en baisse de 13,0% hors effets de change, en raison notamment d'un faible niveau de pathologie en France au

¹ Source : Wolters Kluwer

premier trimestre 2010. En Chine, la mise en œuvre progressive de l'*Essential Drug List*, a affecté les ventes de Smecta[®], qui pour l'instant ne participe pas à ce programme. En Algérie, le changement technique de réglementation relatif aux importations et en Russie, les effets saisonniers de stockage, ont pénalisé les ventes. Les ventes de Smecta[®], en dehors de la France, ont représenté 74,2% des ventes totales de Smecta[®] au premier trimestre 2010 comparées à 69,5% un an plus tôt.

Forlax[®] – Au premier trimestre 2010, les ventes ont atteint 9,3 millions d'euros, en baisse de 27,3% sur la période (premier trimestre 2009, 12,8 millions d'euros), suite au lancement d'un concurrent générique en France en mars 2009. Au cours du premier trimestre 2010, la France représentait 59,8% des ventes totales du produit, en net recul comparé à 77,8% un an plus tôt.

Dans le domaine du traitement des troubles cognitifs, les ventes de Tanakan[®] au premier trimestre 2010 ont atteint 23,5 millions d'euros, en baisse de 8,6% (premier trimestre 2009, 25,7 millions d'euros), pénalisées par la faiblesse des ventes en Russie et en France, où les distributeurs ont anticipé la baisse du taux de remboursement, finalement effective au mois d'avril 2010. En Chine, les ventes ont également été affectées par un destockage technique suite au changement de modèle de distribution du Groupe, avec des ventes dorénavant directes plutôt qu'au travers de distributeurs locaux. En outre, en Algérie, les changements de réglementations relatives aux importations ont pénalisé le dynamisme des ventes. Au premier trimestre 2010, les ventes de Tanakan[®] en France ont représenté 54,6% des ventes totales du produit contre 53,4% un an plus tôt.

Dans le domaine cardio-vasculaire, au premier trimestre 2010, le chiffre d'affaires a atteint 18,1 millions d'euros, stable sur la période, avec des ventes de Nisis[®] et Nisisco[®] en hausse de 8,9%, atteignant 13,7 millions d'euros.

Les ventes des autres médicaments de médecine générale, au premier trimestre 2010, ont généré un chiffre d'affaires de 4,0 millions d'euros contre 3,1 millions d'euros un an plus tôt, grâce à la bonne performance d'Adroavance[®] dont les ventes se sont élevées à 3,2 millions d'euros, en hausse de 47,9% sur la période.

Au premier trimestre 2010, le chiffre d'affaires des **Activités liées aux médicaments (principes actifs et matières premières)** a atteint 8,2 millions d'euros, en baisse de 9,0% en raison principalement du ralentissement des ventes de Ginkgo biloba EGb 761[®] en Allemagne.